

Arab Women's Solidarity Association-Belgium

جمعية تضامن المرأة العربية للجيكا



Femmes du monde arabe et handicap,

brisons les tabous!



Un outil pédagogique d'AWSA-Be asbl

En partenariat avec CBM EU et Rima Dhrif d'Handicap International Tunisie

Avec le soutien de la Région de Bruxelles, Egalité des chances et de la Fédération Wallonie Bruxelles, Direction générale de la Culture, Service de la Jeunesse et de l'Éducation Permanente.









©awsabe2015







Cet outil fait suite à un partenariat avec CBM (Christian Blind Mission; la Mission chrétienne pour les aveugles). CBM est une organisation internationale qui œuvre pour l'amélioration des conditions de vie des personnes qui vivent avec un handicap. Dans le cadre du stage de Rima Dhrif, militante tunisienne, malvoyante, active au sein d'Handicap International Tunisie, où nous avons réalisé un jeu portraits photo-langage de femmes d'origine arabe handicapées, d'ici et d'ailleurs, actives, militantes et qui dépassent leur handicap. Des « success stories » ou des histoires sous forme de portraits positifs à promouvoir avec une photo, des récits de vie et des témoignages pour sensibiliser à la thématique, dénoncer le rejet et les violences, faire réfléchir, améliorer la compréhension des situations vécues par les personnes handicapées et donner une visibilité aux personnes et institutions actives sur cette question.

Cet idée est née du constat que nos publics, notamment les communautés du monde arabe à Bruxelles, sont encore peu sensibilisées à la thématique du handicap et n'ont pas toujours conscience des mouvements actifs dans le monde arabe. Nous dénonçons aussi les violences, les discriminations et l'exclusion vis-à-vis de ces publics. Cela permet également de montrer une image alternative des femmes originaires du monde arabe, des parcours remarquables comme sources d'inspiration et pour briser les clichés.

Nous avons travaillé aussi en partenariat avec d'autres responsables d'Handicap International Tunisie pour ce qui concerne les prises de contacts. Il y a donc eu des échanges de services, d'expertise et d'expériences.

Il s'agissait pour AWSA-Be d'une nouvelle thématique qui a permis de toucher et d'inclure un nouveau public, peu habitué à nos autres actions.

Nous espérons que, par cet outil, vous aussi, vous pourrez dénoncer et lutter contre les tabous, les méconnaissances, les discriminations, plus particulièrement celles envers les femmes du monde arabe.

Nous vous proposons à la fois des informations spécifiques, des animations ludiques et à la fois une production d'histoires spécifiques de femmes issues du monde arabe à découvrir dans le cadre de l'information et de la sensibilisation aux questions sur le handicap.

Nous vous souhaitons de beaux ateliers et échanges avec vos publics!





L'ensemble des jeux proposés permettent de communiquer sur le handicap, quel qu'il soit, grâce aux questions, aux actions et aux émotions. Voici les objectifs concrets visés par cet outil :

- Faire découvrir un handicap via différentes étapes et jeux.
- ➤Informer sur l'étendue du champ du handicap.
- Dédramatiser le handicap.
- ➤ Valoriser l'univers des possibles malgré le handicap.
- Travailler avec une approche inclusive et participative par exemple par les témoignages des femmes handicapées, la réalisation de cet outil avec Rima Dhrif d'handicap International, qui est malvoyante et militante pour sensibiliser aux questions du handicap.
- ➤Intégrer la notion du genre dans les questions du handicap.
- Faire connaître les situations des femmes handicapées, plus particulièrement celles originaires du monde arabe.
- ➤Informer sur les questions de handicap (et la vie pratique au quotidien), sur le respect et l'égalité, dénoncer les violences, pousser à responsabiliser, à faire réfléchir, à briser les tabous mais aussi les préjugés à l'origine du rejet et de certaines formes de violences.
- Faire l'expérience du handicap à travers des mises en situation simples.
- ➤ Eveiller les consciences et renforcer la solidarité et la compréhension mutuelle .
- Sensibiliser et informer tout en conservant une approche ludique et conviviale!
- Permettre à tous et à toutes de se valoriser.
- Favoriser la rencontre, l'échange et la réflexion critique.
- ➤ Croiser différents points de vue en veillant à montrer la diversité des handicaps et des expériences au sein des histoires présentées.
- Créer des ponts entre les cultures, en valorisant les portraits de femmes vivant avec un handicap dans les pays du monde arabe, en travaillant avec Handicap international Tunisie.







L'outil touche à plusieurs thématiques : situation des femmes handicapées originaires du monde arabe, emploi des personnes handicapées, discriminations et vie sociale, militantisme et personnes handicapées, cultures et handicaps, sports et handicaps, etc.

Voici de manière plus concrète ce que vous pouvez y trouver :

- > Un livret avec les informations théoriques, consignes d'animation et références
- ➤ 8 Fiches d'animation A4 (dans le livret) avec les supports correspondants:
- 1. Reconnaitre les pictogrammes des handicaps: 8 fiches A5 pictogramme et 15 fiches A5 outils utiles au quotidien
- 2. Jeux linguistiques et définitions: 9 fiches A5
- 3. Jeu photo-langage: 20 fiches A5
- 4. Récits/témoignages femmes handicapées du monde arabe :
 - 8 Fiches témoignages niveau débutants (photos) A4
 - 8 Fiches témoignages niveau avancé (texte) A4
- 5. D'accord/pas d'accord, slogans sur le handicap : 15 fiches A5
- 6. Les droits des personnes handicapées et la convention internationale: 2 fiches A4 (dont une carte du monde arabe)
- 7. Mise en situation- jeux de rôle: 4 fiches A4
- 8. Quizz et tests de connaissance: 1 fiche A4 vrai ou faux









En Belgique, les faits démontrent que les femmes en situation de handicap se trouvent confrontées à des situations de double discrimination : d'une part en tant que femme et d'autre part en tant que personne en situation de handicap. Ces situations ont notamment été analysées dans le cadre de l'étude « Femmes et handicaps » menée par l'Université des Femmes en 2006.

Pour commencer, nous allons donc essayer de définir ce que c'est une discrimination.

Discrimination?

Action de différencier par un traitement inégal certaines personnes par rapport à d'autres.

Les femmes handicapées font l'objet d'une discrimination fondée sur des motifs basés sur le sexe et leur incapacité face aux défis quotidiens de leur vie. Il serait important d'écarter toutes ces formes de discrimination à l'égard des femmes handicapées. On doit leur permettre de bénéficier de tous les droits humains et de toutes les libertés fondamentales, sans aucune discrimination, que ce soit au niveau de l'éducation, de l'emploi, des loisirs, etc.

Accès à l'éducation et au travail

En Belgique, selon certaines statistiques, il apparait clairement que les femmes handicapées font face à des difficultés pour accéder de façon juste aux droits à l'éducation et à la formation et à un accès équitable au marché du travail qui pourrait être une source de revenu, pouvant leur apporter une satisfaction, une source d'épanouissement et également une autonomie financière. Les hommes handicapés sont mieux accompagnés en matière de formation et d'aide à l'emploi que les femmes.

Violences envers les femmes handicapées

Les violences vécues par les femmes handicapées peuvent recouvrir différentes formes : abus physiques, sexuels, psychologiques et émotionnels, agressions verbales, privation et abandon, abus matériels et financiers, négligences et abus « institutionnels », violation du droit à la liberté, abus de pouvoir et abus sociaux.

Les femmes handicapées sont particulièrement exposées à trois formes d'oppressions clairement identifiées comme sexistes : les violences physiques, sexuelles et psychologiques, produites au sein de la famille et de la collectivité au sens large (les institutions d'accueil, les lieux de travail adapté, les services d'accompagnement et l'espace public), sans oublier les violences conjugales, l'exploitation financière et la stérilisation forcée .

En Belgique, la possibilité pour les personnes handicapées de développer une vie affective reste globalement un tabou. Le droit de décider librement sur tout ce qui a trait à la famille (mariage, couple, enfants) ne leur est pas encore totalement reconnu et les moyens nécessaires à l'exercice de ces droits ne leurs sont pas fournis. Il apparait que la sexualité des hommes handicapés est plus facilement reconnue que celle des femmes handicapées. Ceci est vraisemblablement lié au fait que pour les femmes en situation de handicap, le développement d'une vie sexuelle implique la possibilité de procréer. Face à ce « risque », la solution consiste – trop systématiquement – à restreindre le développement d'une vie affective harmonieuse. Souvent, cela va jusqu'à une interdiction pure et simple, jusqu'à l'administration de contraceptifs à l'insu des intéressées, voire même jusqu'à la stérilisation forcée.



Femmes et handicap Situation dans le monde arabe



Pour commencer, nous allons essayer de comprendre ce qu'est le « monde arabe ».

Monde arabe?

C'est l'occasion de faire un peu la lumière sur la diversité culturelle et sociale de la région, et sur ses répercussions sur le mouvement des personnes handicapées. Du Maroc jusqu'à l'Irak, le monde arabe englobe une vingtaine de pays répartis sur 2 continents au sein de 4 fuseaux horaires. Cette région abrite une énorme diversité de cultures, de modes de vie et de manières de penser. Il y règne aussi des disparités économiques, sociales, politiques et géographiques qui ont un impact immense sur les mouvements sociaux et politiques, y compris sur les droits humains et les questions relatives aux personnes handicapées.

Voici les vingt-deux pays: Algérie, Soudan, Bahreïn, Libye, Mauritanie, Syrie, Comores, Maroc, Tunisie, Égypte, Oman, Émirats arabes unis, Irak, Palestine, Yémen, Jordanie, Qatar, Djibouti, Koweït, Arabie saoudite, Somalie, Liban. Voir carte dans les fiches d'activités.

Zones de conflits – mines antipersonnel

Les guerres et conflits armés auxquels plusieurs pays du monde arabe sont confrontés depuis de nombreuses années ont eu plus de répercussions directes sur certains pays que sur d'autres, comme c'est par exemple le cas pour le Liban, l'Irak, la Syrie, la Palestine et le Soudan. Ces guerres ont contribué et contribuent à une augmentation sensible du nombre des personnes handicapées dans ces pays et ont empêché les gouvernements de leur fournir des services appropriés.

« Bien qu'il n'existe pas de statistiques précises au sujet des handicaps résultant des guerres, des estimations non officielles et des observations permettent d'évaluer que pour une personne tuée, trois sont victimes de handicaps définitifs. » Hissa Al Thani, rapporteur spécial des Nations unies sur le handicap.

Par exemple, la présence de mines et de pièces d'artillerie non explosées suite aux conflits, sont pour une grande part responsables de la multiplication des handicaps.

Pourtant, la Convention de 1997, un traité international de désarmement sur l'interdiction des mines antipersonnel, aussi appelée Convention d'Ottawa, interdit l'acquisition, la production, le stockage et l'utilisation des mines antipersonnel. Mais il y a encore toujours un fossé entre les textes et la réalité...Voici, à titre d'information, les pays du monde arabe qui ont ratifié la convention : Algérie, Irak, Jordanie, Koweït, Qatar, Tunisie, Yémen, Soudan, Djibouti. Ceux qui ont signé mais qui n'ont pas encore ratifié la convention et qui sont donc en dehors du Traité : Bahreïn, Égypte, Liban, Libye, Maroc, Oman, Palestine (ainsi qu'Israël), Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Syrie.

Sociétés réfractaires au changement et prise en charge par la famille et la communauté

Il faut tenir compte de certains contextes économiques et politiques. Par exemple, les pays du Golfe, riches en pétrole, jouissent depuis nombre d'années d'une prospérité économique qui, jusqu'à une très récente époque, ne les a pas conduits à considérer le changement social comme une priorité. Dans ces pays, la société civile et les organisations non gouvernementales n'ont pas encore totalement acquis leur indépendance vis-à-vis de l'État. Et l'on constate que ce sont les familles qui s'occupent des personnes handicapées. En effet, contrairement à la plupart des sociétés occidentales, plus individualistes, les sociétés du monde arabe sont axées sur la famille et la communauté. Par conséquent, on croit profondément que «les gens doivent s'occuper des leurs, plutôt que d'en remettre la responsabilité au gouvernement. » Ce credo et le manque de soutien gouvernemental se traduisent d'une certaine manière par une intégration forcée des personnes handicapées avec un environnement physique peu accessible et pas assez de services spécifiques.



Femmes et handicap Situation dans le monde arabe



Manque de reconnaissance, de ressources et de sensibilisation

invariablement que ce taux se situe chez eux en dessous de cinq pour cent.

Voici ce que dit à ce sujet, Hissa Al Thani, rapporteur spécial des Nations unies sur le handicap:

« L'un des principaux défis qui se posent en ce qui concerne la reconnaissance des droits des personnes handicapées dans la région réside dans la reconnaissance des handicaps en eux-mêmes. Sans informations précises et fiables sur l'ampleur, les types, la fréquence et les causes des handicaps, il est impossible d'offrir des services ou programmes appropriés, et de répondre adéquatement aux besoins. L'existence d'une corrélation directe et positive entre le niveau de développement d'un pays et les pourcentages de personnes handicapées que l'on y recense est peut-être révélatrice. Alors que ces pourcentages sont des nombres à deux chiffres dans les pays européens, les pays arabes déclarent

Si l'on tient compte de tous les facteurs à l'origine de handicaps dans la région, comme nous en avons fait état ci-dessus, de tels pourcentages ne sont certainement pas réalistes et ne reflètent pas la situation. Par conséquent, force est pour moi de conclure que les fonctionnaires du gouvernement ne sont pas enclins à reconnaître que les handicaps constituent un problème exigeant l'attention de la société et du gouvernement. À bien des égards, c'est comme s'ils «niaient la situation». Il est plus facile en effet de nier l'existence d'une chose que de devoir s'en occuper. »

Discriminations et maltraitances

Les personnes handicapées n'ont pas plus ni moins été discriminées et marginalisées dans les pays arabes que dans le reste du monde. D'une manière générale, les services et les aides à ces personnes y sont motivés par la pitié et la charité, et principalement offerts par des institutions et organisations religieuses. Mais les conditions de vie des personnes handicapées restent encore souvent une source de tabou, de honte, un fardeau financier et même parfois une malédiction pour certaines familles; les mots employés pour décrire un handicap sont d'ailleurs souvent péjoratifs. Par exemple, les gens sont souvent désignés du terme correspondant à leur handicap, quand l'on n'utilise pas ce dernier en guise de nom pour les appeler. Dans les langues familières, certains mots décrivant différents types de handicaps sont même devenus des jurons. Même si ce type d'attitudes vis-à-vis des personnes handicapées a fortement diminué ces dernières années, toutefois, on les rencontre encore, d'où l'importance de briser les tabous, d'informer et de sensibiliser le public.

Tabou et honte, surtout pour les handicaps psychosociaux

Malgré l'amélioration des attitudes à l'égard des personnes handicapées en général, il reste encore difficile de s'attaquer à la honte qui entoure les handicaps psychosociaux. Cette situation, nous le savons, n'est pas particulière aux seuls pays arabes. En effet, l'enquête mondiale a révélé que moins de 30 % des pays prennent en compte les besoins et exigences des personnes souffrant de handicaps psychosociaux et leurs offrent des services correspondants. D'ailleurs, même au sein du mouvement des personnes handicapées, on ne reconnaît que lentement ce type de handicaps.

Islam et handicap

Il est important de noter que ces attitudes ne sont pas le produit de croyances religieuses islamiques. En fait, le Coran n'aborde que très peu la question du handicap. S'il fait mention par exemple de la cécité ou de la surdité, c'est à titre figuré (ex. l'aveuglement du cœur ou la surdité aux enseignements de Dieu). Selon le spécialiste de l'Islam Sheikh Isse A. Musse du Conseil islamique de Victoria:

«L'Islam a un point de vue moral neutre à l'égard des handicaps qu'il ne considère ni comme une bénédiction, ni comme une malédiction. Manifestement, il accepte les handicaps comme faisant inévitablement partie de la condition humaine. C'est simplement une réalité à laquelle la société du moment doit faire face pour fournir la réponse qui convient.»



Femmes et handicap Situation dans le monde arabe



Accidents de la route et prévention

Voici ce que dit à ce sujet, Hissa Al Thani, rapporteur spécial des Nations unies sur le handicap:

« Des hommes jeunes, des bolides, des routes libres: la course se solde souvent par des blessures à la tête ou à la colonne vertébrale. Les handicaps résultant d'accidents de la route augmentent à mesure que le niveau de vie s'améliore; un problème devenu l'une des principales préoccupations dans la région. Pourtant, l'éducation et la sensibilisation du public à la sécurité routière et aux dangers des excès de vitesse sont loin d'être adaptées pour faire face à ce problème. »

Conséquences des mariages intrafamiliaux et consanguins

Il a également été constaté que certaines pratiques sociales et familiales étaient à l'origine de la fréquence des handicaps, comme les mariages intrafamiliaux ou consanguins. Ces types d'unions sont plus populaires dans certains pays que dans d'autres, mais on les rencontre partout et ils jouent un rôle dans la perpétuation intergénérationnelle des handicaps.

Éducation et enseignement peu approprié

L'un des autres défis auxquels la région du monde arabe se trouve confrontée est lié à l'éducation des enfants et des adultes handicapés. « Des recherches menées par le bureau du rapporteur spécial ont montré que les enfants handicapés ne sont pas intégrés dans le principal système d'enseignement de la région. Les écoles ne leur sont pas souvent accessibles, tout comme les formats des matériels éducatifs. En outre, les enseignants sont relativement rarement formés à ce type spécial d'enseignement. Il ne serait pas exagéré de dire que l'absence de possibilités de s'instruire pour les personnes handicapées est l'un des facteurs qui contribuent aux pourcentages élevés d'analphabétisme dans la région. » Hissa Al Thani, rapporteur spécial des Nations unies sur le handicap.

Femmes handicapées invisibles et discriminées

Dans les sociétés du monde arabe, comme ailleurs, la situation générale des personnes handicapées se caractérise par les multiples discriminations. Dans les pays plus pauvres ou au sein des groupes plus conservateurs, cette marginalisation est plus profondément ancrée et plus difficile à combattre.

En tant que femmes, elles sont déjà tenues à l'écart de la société masculine, mais en tant que femmes handicapées, elles sont aussi isolées de la vie des autres femmes. Elles sont en fait invisibles: on ne s'intéresse pas ou peu à leurs problèmes, et très peu de programmes les ciblent spécifiquement.

Dans une structure sociale à dominante masculine, les femmes n'ont dans le meilleur des cas aucune chance de bénéficier des mesures de rééducation et d'éducation, et d'accéder aux services offerts aux hommes handicapés. Dans des groupes où le statut d'une femme est régi par des règles l'obligeant à faire «un bon mariage» et à être une «bonne épouse» et une «bonne mère», les femmes handicapées ont peu de chance. On considère qu'elles ne sont pas mariables, et leurs frères et sœurs, auxquels on les associe, ne sont pas non plus retenus comme candidats au mariage.

Les femmes handicapées sont de loin les principales victimes potentielles de mauvais traitements et de violences sexuelles.

Pauvreté, jeunes mères et soins néonataux inadéquats

Dans les localités démunies, rurales et/ou agricoles, en plus des mariages intrafamiliaux, la pauvreté, les soins pré, post et néonataux inadéquats, et les pourcentages des mères jeunes et analphabètes contribuent à l'augmentation des handicaps et aggravent les conditions de celles-ci chez les jeunes femmes et les nouveau-nés. Des mesures sont actuellement prises pour repousser l'âge légal du mariage et éduquer les jeunes mères en matière de santé et de nutrition, notamment dans les localités rurales et démunies. Il reste encore beaucoup à faire dans le domaine de la prévention.



Convention internationale sur les droits des personnes handicapées



Comprendre la Convention

C'est une convention internationale pour « promouvoir, protéger et assurer » la dignité, l'égalité devant la loi, les droits humains et les libertés fondamentales des personnes avec des handicaps en tous genres. Elle a été établie principalement sur les bases de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et les conventions de l'Organisation des Nations unies sur le Droit international des droits de l'Homme.

L'objectif est la pleine jouissance des droits humains fondamentaux par les personnes handicapées et leur participation active à la vie politique, économique, sociale et culturelle. Elle a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 13 décembre 2006, et est entrée en vigueur le 3 mai 2008. Handicap International a aussi participé au processus d'élaboration.

Fin 2015, 160 pays l'ont signée, et 160 pays l'ont ratifiée. Mais il reste encore des pays non signataires, notamment: Arabie Saoudite, Koweït, Irak, Djibouti, Mauritanie, Palestine.

Cette convention consiste en 50 articles; les articles du premier au trentième sont consacrés à l'explication des termes : sur les langues et la communication entre autres le braille, les langues des signes, la communication améliorée et alternative et les technologies de l'information et de la communication, sur l'accommodement raisonnable (ajustement en vue d'assurer aux personnes handicapées l'exercice de tous les droits humains), sur l'accessibilité, sur le principe d'égalité des chances, sur l'inclusion sociale, sur l'obligation des États parties et sans oublier évidemment la protection spéciale pour les femmes et les filles handicapées qui subissent les multiples discriminations.

L'application de la convention en Belgique

En Belgique, la Convention a été ratifiée/approuvée le 2 juillet 2009. La Belgique s'engage donc vis-à-vis des personnes handicapées à:

- >garantir leurs droits
- les prendre en compte dans toutes les politiques et programmes
- ➤éliminer toute forme de discrimination à leur égard.

Cette convention apporte une nouvelle définition du handicap, à savoir, <u>le handicap est ce qui empêche les personnes handicapées de participer pleinement et effectivement à la société et d'être sur pied d'égalité avec les autres personnes.</u> Cette définition prend donc en compte les obstacles qui sont dus à l'organisation de la société et ne présente plus le handicap comme un élément médical propre à la personne handicapée. La convention ne crée pas un nouveau type de droits, mais elle rappelle que les droits communs à tous les hommes s'appliquent aussi aux personnes handicapées et qu'ils doivent donc leur être garantis. De plus, elle prend en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées et ce qu'il faut mettre en place pour qu'elles soient sur pied d'égalité avec les autres personnes.

Les obligations pour les Etats qui ont signé la convention?

- Faire tout ce qu'il faut pour sensibiliser l'ensemble de la société à la question du handicap
- ➤ Rendre l'environnement entièrement accessible aux personnes handicapées (par exemple : voirie, transports, bâtiments, services, information, communication,...)
- > Reconnaître la compétence du Comité des personnes handicapées (comité créé auprès du secrétaire général de l'ONU et composé d'experts indépendants)
- > Donner la possibilité aux personnes handicapées 10de participer activement aux processus de prise de décisions concernant les politiques et programmes, en particulier ceux qui les concernent directement"
- ➤ Reconnaitre l'importance que les personnes handicapées aient pleinement accès aux équipements physiques, sociaux, économiques et culturels, à la santé et à l'éducation ainsi qu'à l'information et à la communication pour jouir pleinement de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales.



Convention internationale sur les droits des personnes handicapées



Importance de genrer la thématique du handicap et les textes de lois

On remarque que la société a du mal à accepter la notion du genre de manière générale. Pour AWSA-Be, il faut mettre sur pied ou renforcer des politiques qui reconnaissent la notion de genre dans de nombreux domaines et contextes, c'est-à-dire qui reconnaissent les discriminations supplémentaires vécues par les femmes de par leur sexe et leur statut. Ici, l'objectif serait que les femmes handicapées puissent s'insérer dans des programmes qui leur permettront d'accroître leurs capacités.

Article 6 de la Convention en lien avec les femmes handicapées

L'article 6 de la Convention de l'ONU portant sur les femmes handicapées stipule :

Les États Parties reconnaissent que les femmes et les filles handicapées sont exposées à de multiples discriminations, et ils prennent les mesures voulues pour leur permettre de jouir pleinement et dans des conditions d'égalité de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales.

Les États Parties prennent toutes mesures appropriées pour assurer le plein épanouissement, la promotion et l'autonomisation des femmes, afin de leur garantir l'exercice et la jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales énoncés dans la présente Convention.

Apports de la Convention dans le monde entier

« L'élaboration de ce texte a permis de parcourir beaucoup de chemin pour que les questions relatives aux handicaps soient couramment abordées et pour créer un forum permettant de mener des discussions générales sur ces thèmes. Elle a été déterminante pour définir le rôle des organisations de personnes handicapées et pour consolider la prise en main de l'activisme et de la défense des droits par les personnes handicapées elles-mêmes. Enfin, l'intérêt croissant des médias et des fonctionnaires gouvernementaux pour les questions et droits des personnes handicapées dans la région est également l'une des principales raisons de mon optimisme à ce sujet. Cette évolution a sans aucun doute été influencée par les activités internationales qui se sont articulées autour de l'élaboration du texte de la Convention et par la prise de conscience qu'il a suscité dans le monde entier. La désignation d'une personne originaire de la région au poste de rapporteur spécial pour les personnes handicapées a aussi joué pour inciter les pays arabes à aller au-delà de leur bonnes intentions en assumant, dans la pratique, leurs responsabilités politiques et morales à l'égard des personnes handicapées. » Hissa Al Thani, rapporteur spécial des Nations unies sur le handicap.

Afin d'aller plus loin sur le sujet et de comprendre quels sont les moyens pour les personnes handicapées de revendiquer leurs droits, AWSA-Be vous propose un jeu d'animation spécifique à la Convention où il s'agit de comprendre les situations et besoins des personnes handicapées notamment en passant en revue les différents droits mentionnés par la Convention internationale (voir fiche d'activité).



Stop aux clichés et pour une approche positive



Garder une approche positive

Après cette mise en contexte, AWSA-Be a souhaité rappeler que l'un des objectifs principaux de cet outil est de pouvoir sensibiliser sur les questions du handicap par une approche positive. Il ne s'agit pas de noircir le tableau systématiquement mais bien de valoriser les personnes actives qui luttent pour améliorer la situation des personnes handicapées ainsi que de donner une visibilité aux avancées et aux associations par une approche positive.

« Le mouvement des personnes handicapées traverse une phase passionnante, et les pays arabes n'y font pas exception. Le mouvement mondial en faveur des droits qui s'est illustré par l'élaboration et l'adoption de la Convention internationale sur les droits des personnes handicapées a eu un grand impact sur les questions relatives aux handicaps dans les pays arabes, et j'ai de nombreuses raisons de croire que les perspectives d'avenir sont positives pour les personnes handicapées de la région. » Hissa Al Thani, rapporteur spécial des Nations unies sur le handicap.

Valoriser les personnes handicapées et les impliquer

Il a semblé important pour AWSA-Be et CBM EU de cibler cet outil plus particulièrement sur les femmes handicapées, de donner la parole et de faire entendre les voix de certaines d'entres elles pour dépasser les tabous et renforcer la prévention de manière participative et inclusive.

Lutter contre les tabous, les généralités, les clichés et la victimisation

Lors de ses ateliers de sensibilisation sur le handicap auprès de son public, principalement des Bruxellois-es originaires du monde arabe, AWSA-Be a constaté qu'il s'agit encore d'un tabou ou d'une question liée à une souffrance et donc souvent écartée ou peu abordée dans des discussions plus larges. Cela ne veut pas dire qu'ils/elles n'en parlent pas à huis clos et que certains stéréotypes ne sont pas véhiculés. Très vite, pourtant, lors des échanges avec Rima Dhrif et à la présentation des différents récits de femmes handicapées (voir fiche activité de cet outil), les langues se sont déliées avec de nombreuses questions et des témoignages de situation vécues par leur entourage (proches, voisins, personnes du quartier) permettant de rendre compte que les questions de handicap ne sont pas éloignées de nous et qu'elles relèvent bien plus que d'affaire personnelle et privée. Mieux, que les politiques et la société civile ont aussi des responsabilités et sont aussi concernées.

Ce qui était important aussi c'était de sortir des discours strictement plaintifs et de victimisation. Dans leurs propos, les publics peu sensibilisés plaignaient et condamnaient d'une certaine manière les personnes handicapées. Les récits de femmes handicapées actives et engagées et leur rencontre avec Rima ont permis de dépasser ces clichés.

Voici ces quelques termes à clarifier auprès de vos publics:

Préjugé?

Opinion négative que l'on a sur quelqu'un ou sur un groupe de personnes à partir d'un stéréotype, jugement que nous portons sans même connaître la personne ou le groupe.

Stéréotype?

Ce qu'on croit/dit d'une personne ou d'un groupe d'individus pour le caractériser. Cela peut être positif ou négatif.







Animations proposées:

Étaler les cartes sur une table ou les afficher au tableau et demander au groupe de sélectionner un pictogramme selon ces critères: le plus connu, le plus pertinent et utile, le moins clair, le moins compréhensible, le plus beau, celui qui marque plus...

On peut aussi utiliser les cartes comme introduction à la thématique. Les présenter aux participante-s et leur expliquer avec des mots simples leur signification.

Montrer ensuite les fiches photos avec les différents outils qui aident au quotidien : braille, canne, smartphone, tablette et expliquer leur importance et leur utilité. Montrer l'autonomie que ces objets peuvent favoriser.

Objectifs:

- Introduire le sujet
- Montrer la diversité des handicaps
- Apprendre à reconnaitre les pictogrammes pour mieux en tenir compte au quotidien
- Prendre conscience des discriminations que peut subir une personne du fait de son handicap ainsi que des compétences qu'une personne handicapée peut développer pour compenser son handicap et être plus autonome.
- Sensibiliser aux techniques de guidage des personnes non-voyantes et malvoyantes et faire prendre conscience aux participant-es que guider et être guidé est avant tout une rencontre et une expérience humaine.

- Fiches A5 pictogrammes animation 1
- Fiches photos A5 « outils au quotidien » animation 1



Fiche d'animation n°2













Les définitions et la compréhension des différents handicaps

Animations proposées:

« Brainstorming des mots » : à quoi vous fait penser chaque mot : noter au tableau tout ce qui vous vient à l'esprit .

Distribuer de manière aléatoire les fiches avec les définitions. Deux par deux, chacun reçoit une carte et dit à l'autre comment il/elle perçoit ce mot. L'autre reformule et questionne pour bien comprendre sa pensée et vice versa. Cela permet de favoriser l'écoute mutuelle sur des thématiques complexes. L'animateur/trice veille à la bonne compréhension de chacun-e.

Débat à partir des mots, voici quelques questions pour aider à lancer la parole:

C'est quoi un préjugé selon vous ? Et un stéréotype?

Pouvez-vous donner des exemples de préjugés sur les autres ?

Comment faire pour changer notre manière de voir les choses ?

Comment se fait-il qu'on ait des préjugés ? D'où ça vient ?

Est-ce qu'on est tous égaux ?

Est-ce que les différences peuvent être une richesse selon vous ?

Que proposeriez-vous comme solutions pour lutter contre les discriminations ?

Dans quels endroits peut-on rencontrer des discriminations? Des exemples de discriminations?

Qu'est-ce que vous pensez de la phrase « les êtres humains sont tous différents » ?

Qu'est ce que le respect selon vous ? Est-ce important ?

Quelles sont les différentes catégories de handicap?

Est-ce important de distinguer les différents handicaps et d'avoir créer des pictogrammes universels, pourquoi?

Objectifs:

- réfléchir et susciter le débat à partir de mots clés
- Montrer et comprendre la diversité des handicaps
- Comprendre des concepts importants
- Améliorer son apprentissage avec des exercices linguistiques et cultiver son esprit critique
- Prendre conscience des discriminations que peut subir une personne du fait de son handicap
- Sensibiliser aux techniques de guidage des personnes non-voyantes et malvoyantes et faire prendre conscience aux participant-es que guider et être guidé est avant tout une rencontre et une expérience humaine...

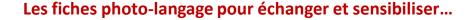
Matériel:

Fiches A5 définitions - animation 2









Animations proposées:

Etaler sur la table les fiches photos et demander à chaque participant-e de choisir sa photo préférée. Expliquer pourquoi.

Interpeller les autres participant-es: sont-ils/elles d'accord avec ça? Confronter les visions et ressentis entre les participant-e-s.

Pourquoi ne pas aussi, imaginer une petite histoire à partir de la photo, du personnage qu'on y voit, mettre la photo en contexte en faisant appel à son imagination.

Objectifs:

- Réfléchir et susciter le débat à partir de photos et permettre à un public apprenant d'être plus à l'aise.
- Montrer et comprendre la diversité des handicaps et les situations vécues par les personnes handicapées.
- Nourrir la réflexion à partir des multiples questions liées à la thématique du handicap.
- Renforcer la créativité et les compétences orales du public, tout en lui permettant de se projeter dans le quotidien des personnes handicapées.

Matériel:

Fiches photos A5 - animation 3







Les témoignages de femmes handicapées issues du monde arabe

Avec le soutien de la Région de Bruxelles, Direction Egalité des Chances

Animations proposées:

La photo préférée ou qui interpelle:

Etaler sur la table uniquement les fiches photos et demander à chaque participant-e de choisir sa photo préférée. Expliquer pourquoi.

Avec les photos et les commentaires:

Etaler les fiches photos et les fiches commentaires et chercher les paires (lecture et observation). Choisir les commentaires préférés et expliquer pourquoi.

L'animateur/trice peut aussi distribuer les fiches commentaires par groupe et demander à chaque groupe de lire et comprendre ensemble avant de mettre en commun avec tout le monde. Il pourra aussi lire lui-même les commentaires à son public pour s'assurer de leur bonne compréhension.

Imaginons leur vie:

Choisir quelques photos et imaginer une histoire: Imaginer le métier des femmes des photos. La femme de la photo est-elle heureuse ?

Comment a-t-elle fait pour être là où elle est ? Imaginez des stratégies.

Ecrire l'histoire de la femme en petits groupes.

Jeu de compréhension:

A partir des commentaires des photos, travailler sur la compréhension du vocabulaire des participant-e-s, exercice linguistique et de lecture.

Objectifs:

- Confronter les visions et ressentis entre les participant-es et avec ceux exprimés par les photos et commentaires.
- Casser les stéréotypes sur les femmes handicapées d'origine arabe et les valoriser en mettant en avant leur activisme et militantisme.
- Montrer et comprendre les situations des femmes handicapées originaires du monde arabe, sans tomber dans la victimisation.

- Fiches A4 récits de vie des femmes animation 4
- Fiches A5 photos des femmes qui accompagnent les fiches récits animation 4





D'accord/pas d'accord, slogans sur le handicap

Animations proposées:

Seul-e ou par deux, choisir un slogan qui étonne, attire, interpelle,... Le montrer à tout le groupe, expliquer le choix et décrire ce qu'on a compris de ce slogan.

Interpeller les autres participant-e-s: sont-ils/elles d'accord avec ça? Analyser les impressions, pourquoi avons-nous tout de suite pensé (à) ça?

Proposer aux participant-es seul-es ou en groupe, de réfléchir eux aussi à un slogan. Le dessiner ou l'illustrer sur un panneau blanc de manière créative.

Jeu de rôle: ils/elles doivent réaliser une campagne en lien avec le handicap, par quoi commencer? Quelle(s) thématique(s) plus précisément? Quelle(s) idées et priorité(s)?

Objectifs:

- Réfléchir et susciter le débat à partir de slogans et de campagnes de prévention
- Montrer des exemples d'actions d'associations mises en place par rapport au handicap et comprendre la situation des personnes handicapées
- Découvrir des campagnes de sensibilisation et des slogans différents
- Comprendre ce qu'est un slogan et renforcer l'esprit critique
- Développer l'imaginaire et la créativité en créant un slogan et/ou en imaginant une campagne de prévention

- Fiches slogans A5 animation 5
- Feuille blanche et/ou panneau et matériel de dessin







Les droits des personnes handicapées et la convention internationale

Animations proposées:

Premier brainstorming avant d'aborder la Convention Internationale: quels sont les droits des personnes handicapées à revendiquer et à assurer, selon vous? Comment garantir ces droits?

→ Ce sont, entre autres : le droit à l'autonomie, le respect de l'estime de soi et de l'intégrité, le droit à l'éducation pour les adultes, l'apprentissage tout au long de sa vie, le droit de vote, le droit au consentement éclairé, l'interdiction de toute discrimination et maltraitance médicale, et la sensibilisation aux stéréotypes, et aux préjugés.

Parcourir ensemble la fiche d'animation 6 avec les différents points sur la convention: lecture en groupe ou par l'animateur/trice. Il/elle s'assurera de la bonne compréhension des points et également des mots surlignés.

Questions et réflexions à partir des différents points et discussion sur le sujet: que retenir? Que penser de la Convention Internationale? Est-ce suffisant?

La Belgique a signé la Convention en 2009 (voir information dans le livret). Mais quels sont les pays du monde arabe qui n'ont pas signé la Convention? S'appuyer sur la carte du monde arabe pour plus de clarté.

Objectifs:

- Aborder l'effet positif que la Convention internationale a sur les droits des personnes handicapées.
- Comprendre les situations et besoins des personnes handicapées notamment en passant en revue certains droits mentionnés par la Convention internationale.
- Travailler sur des nouveaux mots et concepts et développer ses compétences linguistiques de manière didactique. Renforcer sa vision géographique du monde arabe.
- Mettre en avant les droits des personnes handicapées à revendiquer et à assurer

- Fiches droits et convention internationale A4 animation 6
- Carte du monde arabe A4 animation 6







Mise en situation – jeux de rôles

Animations proposées:

Les participant-e-s sont invité-e-s par l'animateur/trice à participer à des mises en situation et à des jeux de rôles.

Ces mises en situation permettent de prendre conscience des discriminations que peut subir une personne du fait de son handicap ainsi que des compétences qu'une personne handicapée peut développer pour compenser son handicap.

Voici quelques exemples importants:

- → Découvrir le langage des signes
- → Accessibilité et handicap
- → Dans la peau d'une personne handicapée
- → Vivre ensemble et blagues sur le handicap: peut-on rire de tout?
- → NON aux discriminations

AWSA-Be encourage aussi vivement d'organiser des échanges avec des personnes handicapées et/ou des professionnels qui travaillent avec des personnes handicapées. Pour briser les préjugés par la discussion mais aussi par la rencontre...

Objectifs:

- L'idée est de partager les expériences des personnes handicapées, de poser les questions que l'on souhaite sur le handicap, de comprendre qu'il existe des moyens qui permettent de compenser le handicap par les différentes fiches de mise en situation/action.
- Conseiller sur les comportements à adopter face aux personnes en situation de handicap
- Par l'expérience du langage des signes, informer sur le handicap auditif et montrer aux participants qu'il existe des techniques simples pour communiquer avec les personnes sourdes et malentendantes.
- Prendre conscience des discriminations que peut subir une personne du fait de son handicap ainsi que des compétences utilisées pour développer son autonomie.
- Combler le manque de visibilité et d'information sur le quotidien vécu par les personnes en position de handicap

- Fiches situation/action A5 animation 7
- Document de base sur le langage des signes animation 7







Quizz et test de connaissances

Animations proposées:

Lire les vrai/faux au groupe et répondre ensemble de manière orale.

Ou distribuer à chacun-e la fiche et leur demander de compléter, seul ou à deux, les vrai/faux, avant de mettre en commun avec tout le monde.

Objectifs:

- Réfléchir et susciter le débat et les questions à partir des vrai/faux
- Mettre en évidence les dernières incompréhensions
- Réaliser un travail linguistique et vérifier la compréhension
- Clôturer l'animation de manière ludique

Matériel:

Fiches évaluation, vrai ou faux A4 - animation 8



Ressources utiles pour aller plus loin



Quelques sites intéressants:

http://www.handicapinternational.be/fr/tunesie-1

http://www.cbm.org/

http://www.keski.fr/fr/?page_id=19

http://www.atalan.fr/files/ateliers-sensibilisation-handicap.pdf

http://www.handicap-international.fr/pays/maroc

http://www.iiz-dvv.de/index.php?article_id=137&clang=2

http://miss-landmine.org/misslandmine_news.html

https://www.dvv-international.de/fr/education-des-adultes-et-developpement/numeros/ead-682007/education-des-adultes-pour-les-personnes-handicapees/etre-handicape-dans-les-pays-arabes-etat-des-lieux-et-perspectives/

http://www.asph.be/Documents/Analyses-etudes-2008-pdf-anysurfer/Les-femmes-hendicapees-face-discrimination-education-formation.pdf

http://www.hiproweb.org/fileadmin/cdroms/Handicap Developpement/www/page41.html

http://socialsecurity.fgov.be/docs/fr/publicaties/conferences/120912/declaration women fr.pdf

http://www.handicapinternational.be/fr/actualites/femmes-et-handicap-l%E2%80%99injustice-d%E2%80%99une-double-discrimination

http://www.hainaut.be/social/dgas/medias_user/xONU.pdf

http://www.awsa.be

http://www.tousergo.com/

http://www.braille.be



Pince de préhension : Elle permet aux personnes ayant des problèmes de mobilité d'atteindre des objets à distance.





Loupe de grossissement : Pour voir plus grand et en lumière, grossit 3 fois







©2015AWSA-Be asbl



Rampe d'accès pliable (sur la gauche)





Canne avec appui facilitant la levée du fauteuil ou du lit. Elle peut également être utilisée comme canne de marche.





Canne blanche





Chaise roulante, déambulateur et scooter.











Rétroviseur de voiture : grand angle double long et au verre bombé se fixe sur le rétroviseur d'origine de votre voiture.

Fourche au volant : conduite d'une seule main et en toute sécurité même si vous avez des difficultés de préhension..

La poignée d'aide au transfert : facilite l'accès aux places arrière de la voiture.









Autocollants pictogramme handicap: à coller à l'avant et à l'arrière du véhicule.

Coussin rotatif 360° : facilite l'entrée et la sortie de voiture. Il est sur un axe qui lui permet de tourner sur lui-même pour améliorer la mobilité et l'accessibilité en voiture.

Tires ceinture de sécurité : Permet de mettre la ceinture de sécurité sans tourner le dos









Téléphone portable accessible aux personnes non-voyantes : touches larges éclairées, Volume réglable extra fort. fonctions vocalisées.

Téléphone à grosses touches : avec répondeur, appel urgence et touches photo.











Télé-agrandisseur : peut se brancher sur la TV ou sur l'écran d'ordinateur

Autocollants lettres : pour le clavier et casque amplificateur

Prolonge le doigt d'un utilisateur ayant des troubles de la dextérité pour utiliser le clavier ou le téléphone







Poignée porte couverts : en mousse et adaptable sur les ustensiles de cuisine.

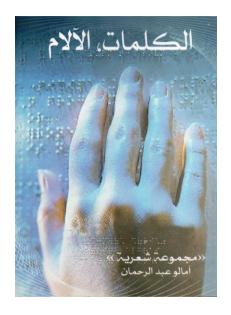
Tubes en mousse: pour compenser des manches de certains objets: couverts, des stylos, des crayons, des brosses. Facilite la prise en main.

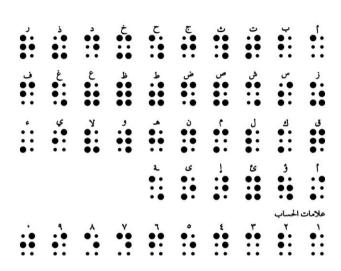




Montre parlante : annonce vocale de l'heure et des minutes en français ; simple d'utilisation avec un seul bouton.



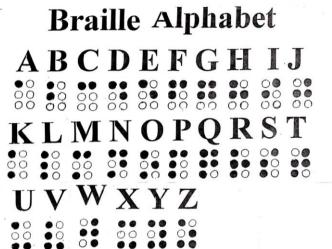




Le braille en arabe







L'alphabet braille

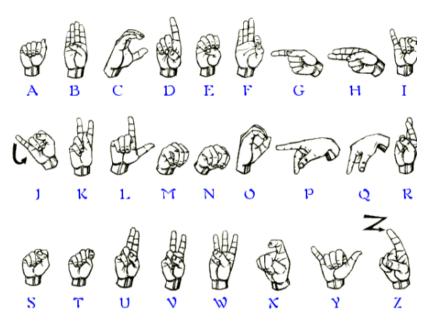




Appareils auditifs







La langue des signes

























©2015AWSA-Be asbl



















©2015AWSA-Be asbl







去 Le handicap moteur

Il recouvre l'ensemble des troubles pouvant entraîner une perte <u>partielle</u> (en partie) ou totale de la <u>motricité</u>, c'est-à-dire de la possibilité de marcher et/ou de bouger notamment des membres supérieurs et/ou inférieurs du corps : difficultés pour se déplacer, conserver ou changer une position, prendre et manipuler, effectuer certains gestes.

Certaines <u>déficiences motrices</u> d'origine cérébrale, c'est-à-dire *les difficultés de bouger et le manque ou l'absence de mouvements*, peuvent également provoquer des difficultés pour s'exprimer et pour parler mais <u>sans altération</u> des capacités intellectuelles, c'est-à-dire sans changer les capacités mentales et sans atteindre l'intelligence de la personne.





Il concerne les personnes <u>aveugles</u>, (absence totale de la vue ou cécité) mais aussi, dans la majorité des cas, les personnes malvoyantes (plusieurs niveaux de difficultés et d'atteinte de la vue, mais qui n'est pas une absence totale).





Le handicap auditif

La perte auditive totale est rare. Comme pour le handicap visuel, la plupart des <u>déficients auditifs</u> (difficultés à entendre) possèdent « des restes auditifs » pour lesquels les <u>prothèses auditives</u>, c'est-à-dire des appareils médicaux qu'on met derrière les oreilles pour mieux entendre, apportent une réelle <u>amplification</u> ou une augmentation du volume.

Selon les cas, ce handicap s'accompagne ou non, d'une difficulté à <u>oraliser</u>, c'est-à-dire de parler à haute voix. Un certain nombre de personnes sourdes utilisent <u>la langue des signes</u> et d'autres <u>la lecture sur les lèvres</u> pour communiquer [définition des deux derniers mots sur fiches].



La déficience intellectuelle

C'est une difficulté à comprendre et une limitation <u>dans la rapidité des</u> <u>fonctions mentales</u> (du fonctionnement du cerveau ou de la vitesse avec laquelle il remplit des tâches) sur le plan de la compréhension, des connaissances et de <u>la perception</u>, c'est-à-dire le fait de comprendre et de saisir quelque chose par ses sens (vue, odorat, toucher, écoute, goût).

Les incapacités qui en découlent peuvent avoir des degrés différents et perturber <u>l'acquisition de la mémorisation des connaissances</u> (*le fait de retenir les choses*), l'attention, la communication, l'autonomie sociale et professionnelle, la stabilité émotionnelle et le comportement...



La langue des signes

C'est une <u>langue visuelle</u> (qui ne se parle, ne s'entend pas mais se voit). C'est le moyen de communication qu'utilisent les personnes sourdes et malentendantes pour dialoguer, pour communiquer. C'est une langue à part entière au même titre que les langues parlées telles que le français ou l'anglais. Elles permettent de discuter de manière aussi précise qu'à l'oral.

Elle est constituée de 5 paramètres : positions des doigts et de la main, mouvements, emplacement et <u>expressions faciales</u> (signes visibles sur le visage où l'on peut lire par exemple la joie, la tristesse, la douleur).

Chaque pays a sa propre langue des signes, elle n'est donc pas universelle, mais les personnes sourdes de pays différents communiquent facilement entre elles après un petit temps d'adaptation.





Un stéréotype

Ce qu'on croit/dit d'une personne ou d'un groupe d'individus pour le caractériser. Cela peut être positif ou négatif.





Un préjugé

Opinion négative que l'on a sur quelqu'un ou sur un groupe de personnes à partir d'un <u>stéréotype</u> ou le jugement que nous portons sans même connaitre la personne ou le groupe.





La lecture labiale ou sur les lèvres

La lecture labiale est une technique utilisée par les personnes ayant un <u>handicap auditif</u>, c'est-à-dire les

personnes sourdes ou malentendantes, pour distinguer les sons émis par <u>l'interlocuteur</u> (*l'autre personne en face de nous, avec qui on communique*) de manière visuelle.

Lorsqu'une personne parle, elle <u>contracte</u> (ou elle bouge) ses lèvres d'une certaine façon en fonction des sons qu'elle souhaite produire. C'est cette <u>contraction</u> ou *ce mouvement (ici des lèvres)* spécifique que les personnes tentent de reconnaître. Les voyelles peuvent être facilement reconnues, mais les consonnes varient en fonction du souffle et de la position de la langue.



Une discrimination

Action de différencier par un traitement inégal certaines personnes par rapport à d'autres. Les discriminations dont les personnes handicapées font l'objet sont nombreuses. Elles peuvent être <u>directes</u> comme par exemple lorsqu'on leur refuse l'accès à un emploi en raison de leur handicap, ou <u>indirectes</u> lorsque les bâtiments publics ne sont pas construits de manière accessible. Ces discriminations sont perceptibles dans tous les domaines, par exemple (source Handicap International) :

- Les femmes handicapées ont 2 à 3 fois plus de risque d'être victimes d'abus physiques et sexuels que les femmes qui ne sont pas handicapées.
- Au niveau mondial, 20 millions de personnes ont besoin d'un fauteuil roulant mais n'y ont pas accès.
- Moins de 0.1% des personnes sourdes-aveugles dans les pays en développement reçoivent un soutien adapté.
- Les taux d'emploi pour les hommes handicapés (53 %) et les femmes handicapées (20 %) sont inférieurs à ceux des hommes (65 %) et femmes (30 %) non handicapés.





En Belgique, dans la ville de Neupré, la municipalité a fait installer ces panneaux pour rappeler à l'ordre les automobilistes indélicats. Un un an, les stationnements illégaux sur les places réservées se sont fait beaucoup plus rares dans cette ville. http://positivr.fr/parking-handicap-moscou-russie-dislife/





www.lalibre.be

www.topito.com











www.wheelchair.ch
Bombe à sous-munition - Mine anti-personnel - Bombe à fragmentation.



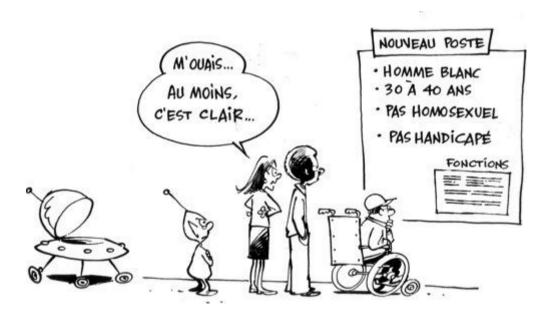


http://miss-landmine.org/









www. aubas de le chelle. ca/vos-droits-au-travail/iii-les-droits-et-libertes-de-la-personne. html









http://tpe2013handicap.skyrock.com/









pes infrastructures non apaptées...
www.docplayer.fr





www.dreamstime.com





HANDICAP

www.lemagrh.randstad.fr



Accuell / Société / Combats de femmes / Violences faites aux femmes

80% DES FEMMES HANDICAPÉES SERAIENT VICTIMES DE VIOLENCES

32 partages

DATE DE PUBLICATION: 04/11/2015 À 14:42 | COMMENTAIRE (0)







www.faire-face.fr





www.madaplus.info





www.hiproweb.org

©2015AWSA-Be asbl





https://fr.fotolia.com/id/72466309





www.libe.ma



www.hiproweb.org





« Femmes du monde arabe et handicap » photo-langage – animation 3



www.levif.be







Rima Canawati





Palestine













Bouraouia Agrebi





Tunisie















Zaynab Al-Akabi













Femmes du monde arabe et handicap, brisons les tabous!

Success Stories à partager



Sabrina Hossine





Algérie













Temna Tabib





Tunisie











Amal

Shawamri



Palestine

















Fatima Zohra Belghiti





Maroc-Belgique













Heba Hagras





Egypte













Amal Shawamri - Plaidoyer et éducation, les clés pour le changement

"Je rêve d'un futur où la situation des personnes handicapées serait parfaite, où leur inclusion serait complète, où les personnes handicapées jouiraient de tous leurs droits et où toutes sortes d'obstacles disparaitraient. J'en rêve toujours, et je suis sûre que cela se réalisera un jour...."

Amal Shamari, 24 ans, est une femme palestinienne ayant un handicap moteur. Elle travaille en tant qu'assistante scolaire dans une école primaire située à Al-Khalil en Palestine.

En Palestine, la ségrégation dans les écoles primaires et secondaires existe toujours. Amal a été contrainte de quitter son village natal car il n'y avait pas d'école secondaire pour les filles. C'est à ce moment là, dans ce nouveau village, qu'elle a pris conscience de son handicap, suite aux questions sur sa différence physiologique. Jusque-là, elle n'avait encore jamais remarqué sa différence avec les autres enfants dans son ancienne école, puisqu'elle avait été complètement acceptée en tant que telle et que personne ne l'interrogeait sur son handicap.

Le père d'Amal l'a toujours assistée au fur et à mesure qu'elle grandissait et c'est lui qui l'a inscrite à l'Organisation des Personnes Handicapées à Al-Khalil, là où elle a reçu des formations sur les droits des personnes handicapées, sur les concepts de base liés au handicap et sur la Convention des Nations Unies Relative aux Droits des Personnes Handicapées (CRDPH). Amal dit :

"Cette opportunité a complètement changé ma vie à tous niveaux. J'ai carrément changé mes points de vue concernant le handicap, j'ai commencé à connaître mes droits, à exprimer mes désirs et à défendre mes droits très librement. J'ai commencé à ouvrir mes yeux et découvrir le monde autour de moi, j'ai eu l'impression de renaître »"

Les résultats de ses formations sur la CRDPH lui ont tant apporté qu'Amal a décidé par la suite de travailler avec les personnes handicapées. Alors, elle a été recrutée dans un centre de réhabilitation pour les personnes ayant un handicap psycho-social à Al-Khalil en septembre 2013. Après avoir eu une expérience significative dans ce centre, Amal a passé un examen pour travailler dans le secteur public, et a ainsi obtenu un poste d'assistante éducative depuis 2014.

Outre son travail en tant qu'assistante éducative, Amal travaille aussi avec l'Organisation des Personnes Handicapées à Al-Khalil, là où elle a déjà mené de nombreux projets. Elle a joué des rôles très importants, comme point de contact et comme facilitatrice de l'organisation dans le sud du pays. Elle a aussi mené des événements de sensibilisation sur le handicap dans les écoles, des sessions de formations destinées aux jeunes sur les concepts de base liés au handicap, ainsi que des sessions de formations destinées aux fonctionnaires dans les secteurs publics et privés sur les mesures d'accessibilité. Amal s'est récemment engagée dans un grand projet concernant les femmes handicapées et la participation politique. Ce projet consiste essentiellement à des sessions de formations intensives sur le plaidoyer et le lobbying destinés aux femmes handicapées.

Amal est convaincue que l'avenir sera prometteur pour le plaidoyer et compte donc rester très engagée pour l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées en Palestine.







Bouraouia Agrebi: une histoire de leadership et de détermination

"Je rêve d'une Tunisie où nous, les femmes handicapées, nous pourrions jouir de tous nos droits, où les médias traiteraient le sujet du handicap plus souvent, où les personnes handicapées ne devraient pas trop galérer pour capter l'attention d'un membre du gouvernement. Nous devons encore beaucoup travailler pour atteindre cet objectif."

Bouraouia Agrebi, 47 ans, est une femme venant de Sousse en Tunisie, ayant un handicap visuel. Elle n'est pas uniquement leader dans le domaine du handicap et des femmes handicapées, elle est aussi la seule membre de *l'Institut arabe des Femmes Leaders* ayant un handicap. Elle a toujours rêvé de devenir journaliste, un rêve qu'elle n'a pas pu réaliser vu que l'Université dans laquelle elle voulait étudier n'avait pas de service adapté. Ce qui ne l'a quand même pas empêchée de travailler aujourd'hui avec différentes organisations de personnes handicapées, de s'exprimer dans les médias et d'intervenir lors de conférences. Elle est aussi très active au niveau du renforcement des capacités, en tant que formatrice sur la Convention Relative aux Droits des Personnes Handicapées (CRDPH). Bouraouia a aussi occupé d'autres postes. Elle a été la responsable de communication au sein de l'Union Régionale des Aveugles de Sousse et, par la suite, membre du comité exécutif de l'Union Nationale des Aveugles de Tunis, avant la révolution tunisienne de 2011.

C'est en 2011, avec Handicap International (HI), qu'elle commence à organiser des événements de sensibilisation destinés aux personnes handicapées pour leur expliquer le processus électoral : comment voter et comment participer aux élections. C'est très important pour Bouraouia que les hommes et les femmes handicapés participent au processus électoral, surtout en 2011, au moment des premières élections libres et démocratiques en Tunisie depuis son indépendance en 1956. Grâce à son expertise dans son domaine et avec le soutien de Handicap International, Bouraouia a participé à la création de l'Organisation Tunisienne de Défense des Droits de Personnes Handicapées (OTDDPH), avec un nombre d'activistes handicapés tunisiens. Parmi ses plus grands succès, on cite son influence sur les députés du Conseil National Constituant pour l'inclusion de l'article 48 dans la nouvelle constitution tunisienne, un article qui protège les personnes handicapées de toute forme de discrimination. Bouraouia a aussi été très engagée dans le processus de création du Pacte tunisien des Droits des Personnes handicapées. Ce pacte a été rédigé suite a une consultation nationale comprenant des représentants des partis politiques, des organisations de la société civile, des organisations de personnes handicapées et d'autres personnes intéressées. Il a été très bien accueilli et a été signé par la plupart des partis politiques en Tunisie, ce qui est un grand succès en soi. Dans le cadre de son travail de communication et de plaidoyer pour les droits humains des personnes handicapées, et étant elle-même une femme handicapée, Bouraouia a beaucoup travaillé avec les femmes handicapées venant de toute la Tunisie afin de les encourager à être plus active dans la vie civique et sociale. En tant que membre de l'Union Régionale des Aveugles de Sousse, elle a utilisé ses compétences en communication pour travailler avec les femmes handicapées venant des environnements ruraux, pour leur apprendre leurs droits, pour leur apprendre à les défendre, et pour les encourager à s'impliquer dans la vie sociale et politique. Elle a aussi publié leurs histoires, et particulièrement celles des mamans handicapées. Actuellement, Bouraouia poursuit son travail pour former de nouveaux leaders dans sa communauté. Ses objectifs pour l'avenir consistent à ce que les femmes handicapées soient mieux impliquées dans la vie politique en Tunisie.







Heba HAGRASS – Pour participer à la vie politique.

"Les personnes handicapées ont été jusqu'à dormir devant le parlement pour plaider pour leurs droits et faire entendre leurs voix. Nous sommes vraiment prêts à tout pour obtenir nos droits."

Dr. Heba HAGRASS, 56 ans, est une activiste égyptienne ayant un handicap moteur et utilisant un fauteuil roulant. Elle est très connue en tant que militante défendant les droits des personnes handicapées en Egypte, dans le monde arabe et le monde entier à partir de 1989. Heba est aussi l'une des leaders du mouvement des personnes handicapées qui a eu lieu juste après la révolution égyptienne. Outre son travail, Heba s'implique dans plusieurs comités et réseaux tels que le réseau égyptien de l'Education inclusive, le Comité de Conseillers de CBM et l'Organisation arabe des personnes handicapées de 1998 jusqu'à 2008. Heba a fini avec succès ses études et possède un doctorat qu'elle a obtenu au *Centre for Disability Studies* à l'Université de Leeds au Royaume Uni. Au niveau professionnel, Heba gère un certain nombre de magasins de vêtements avec sa mère et travaille aussi en tant que consultante et formatrice sur le handicap. Elle donne des formations sur la Convention Relative aux Droits des Personnes Handicapées (CRDPH). Pendant la période de négociations de la CRDPH, Heba a été membre du comité de la femme pour la société civile.

L'Egypte a ratifié la CRDPH en 2008. Depuis, Heba et ses collègues ont beaucoup travaillé pour s'assurer que la CRDPH soit complètement mise en œuvre en Egypte. Elle est convaincue qu'après la révolution, de nouvelles chances et opportunités vont se présenter aux personnes handicapées, surtout avec la nouvelle constitution qui a été rédigée pour garantir leurs droits. Heba pense que pour pouvoir mettre en œuvre la CRDPH, les personnes handicapées doivent connaître leurs droits. Elle a donné des formations de plaidoyer et de lobbying aux jeunes leaders en situation de handicap. Ce travail intensif a permis de former un mouvement des personnes handicapées qui au début, était très mal organisé. Heba insiste sur son approche des droits humains des personnes handicapées qui est très importante pour elle. Elle dit:

"J'en ai marre des organisations de charité et des gens qui font de l'argent sur le dos du handicap. Alors j'ai senti la nécessité d'apprendre aux personnes handicapées comment plaider pour leurs droits au lieu d'attendre les organisations de charité pour leur donner de l'aide."

Concernant le futur, Heba se concentre maintenant sur la politique afin de rendre les lois égyptiennes plus accessibles pour les personnes handicapées. Pour cela, elle travaille, comme présidente du comité de développement du ministère de la solidarité sociale, à améliorer les services proposés pour les personnes handicapées.

Heba est membre du Conseil National du Handicap, et elle se présentera en tant que candidate pour le parlement égyptien très prochainement. Elle milite pour qu'il y ait un minimum de 8 personnes handicapées dans le nouveau parlement égyptien. Elle occupe tous ses postes en tant que bénévole, en parallèle avec son travail. Elle dit :

"Avec un nouveau parlement contenant un minimum de 8 personnes handicapées, et avec le rôle que joue le Conseil National du Handicap, nous pourrons améliorer les droits des personnes handicapées en Egypte en leur fournissant de nouvelles lois et services pour qu'ils puissent jouir de tous leurs droits."







Rima Canawati – En faveur d'une nouvelle génération de leaders dans le mouvement du handicap

"Je rêve du jour où toutes les personnes handicapées pourraient jouir de leurs droits en Palestine. J'espère que tous les efforts et les investissements que nous faisons mèneront au renforcement des capacités des personnes handicapées et pousseront le gouvernement à toujours prendre en considération les personnes handicapées dans les projets de lois et les services."

Rima Canawati, 50 ans, est une femme palestinienne avec un handicap visuel. Elle est la directrice du développement de programme chez *Bethlehem Arab Society for Rehabilitation*. Rima a dédié sa vie à plaider pour les droits des personnes handicapées et a été reconnue au niveau international comme leader dans le domaine du handicap.

Rima a fait toutes ses études dans une école inclusive. Mais ça n'a pas été facile pour elle. Elle a eu de nombreuses difficultés avec les enseignants qui ne comprenaient pas comment rendre leurs cours inclusifs. Rima nous dit : "Je me rappelle bien qu'au début de mes études à l'université, il y avait un professeur qui refusait totalement ma présence en classe. Mais je lui avais dit que je n'allais pas le déranger, ni intervenir pendant les séances. Et après avoir passé le premier examen dans sa matière, et étant donné que j'ai eu une excellente note, il est devenu très gentil et a complètement changé son avis sur les personnes non et malvoyantes". Rima a brillamment terminé ses études, ayant obtenu deux diplômes universitaires en éducation spécialisée et en traduction à l'Université de Bethlehem.

Au niveau de sa carrière professionnelle, Rima travaille en tant que militante pour défendre les droits des personnes handicapées car elle constate que les personnes handicapées sont toujours marginalisées dans son pays. Parmi les travaux qu'elle a accomplis dans ce domaine, on peut citer le lobbying auprès du ministère de l'éducation afin d'établir le programme national de l'éducation inclusive pour les étudiants en situation de handicap. Au nom du *Bethlehem Arab Society for Rehabilitation*, elle est actuellement en train de faire du lobbying auprès du ministère de l'emploi pour plus d'accessibilité aux personnes handicapées sur les lieux de travail. Suite à cela, elle a d'ailleurs réussi à faire signer un document officiel pour plus d'accessibilité. Avec l'aide de ses collègues, Rima fait également du lobbying auprès des municipalités pour qu'elles fournissent des services inclusifs. Elle vise aussi la Fédération des Chambres de Commerce et de l'Industrie pour plus d'inclusion des personnes handicapées dans leurs programmes.

Le travail que Rima mène pour les droits des personnes handicapées a été récompensé de manière prestigieuse. Elle a reçu le prix de Services Internationaux pour la défense des droits humains des personnes handicapées de la *House of Lords* en Angleterre. En 2013, elle a aussi été parmi les panélistes à l'ONU au nom de la société civile lors de la réunion de haut niveau sur le handicap et le développement.

Rima et ses collègues usent de nombreux moyens pour attirer l'attention de la société sur les difficultés rencontrées par les personnes handicapées. Pour ses projets d'avenir , elle souhaite se concentrer sur les jeunes, parce qu'elle est convaincue que la future génération doit être bien sensibilisée et formée sur le handicap, afin qu'elle puisse défendre leurs droits et continuer ce que Rima et ses collègues ont commencé.







Sabrina Hossine: pour la création d'un réseau d'Organisations pour les Personnes Handicapées

"Je suis prête à dédier toute ma vie et mon énergie pour défendre les droits des personnes handicapées dans mon pays, pour améliorer la qualité de notre vie et pour pousser le gouvernement algérien à mettre en œuvre les lois qui concernent les personnes handicapées et qui restent toujours très théoriques."

Sabrina Hossine, 32 ans, est une femme handicapée algérienne ayant un handicap moteur. Son handicap est dû à l'explosion d'une bombe. Cet attentat a paradoxalement fait d'elle une femme très active, toujours prête à consacrer sa vie pour défendre les droits des personnes handicapées. Comme Sabrina a étudié dans une école inclusive, elle n'a jamais senti sa différence avec les autres élèves et ne s'est jamais sentie en situation de handicap. Sa première expérience avec les services spécialisés pour les personnes handicapées a eu lieu quand elle a voulu obtenir son permis de conduire, et elle a donc fait des heures de conduite dans une association spécialisée. C'était à ce moment-là qu'elle a rencontré pour la première fois des personnes handicapées et a commencé à faire des activités avec elles. Sabrina a commencé son travail avec la Fédération Algérienne pour la Défense des Droits des Personnes Handicapées en 2008. Son travail au sein de cette fédération a consisté à l'implémentation des différents projets qui ont été financés essentiellement par l'Union européenne ou par Handicap International. Dans son travail en tant que chargée de suivi, elle a travaillé sur un projet autour de l'éducation inclusive, le projet 'Mounassara' qui vise à mettre en œuvre l'article 9 de la Convention Relative aux Droits des Personnes Handicapées (CRDPH) et qui concerne l'accessibilité. En effet, les personnes handicapées devraient avoir accès à tous les services sans aucune difficulté ni barrière. Sabrina a travaillé pour la Fédération jusqu'en 2012.

Par la suite, elle a décidé de viser plus loin, et d'utiliser ses connaissances dans le domaine et son expérience pour créer sa propre organisation. Alors, et avec l'aide de ses collègues et d'autres Organisations de Personnes Handicapées (OPH's), elle a créé le Réseau Algérien des Personnes Handicapées, qui a commencé d'abord dans le sud de l'Algérie, où beaucoup de travail sur la sensibilisation doit être encore fait selon Sabrina. Elle est donc actuellement membre du bureau exécutif du réseau, et aussi chargée de finances. Elle nous dit: "J'ai quitté la fédération et j'ai participé à la création du réseau algérien des OPH's dont je suis membre du bureau exécutif. Le réseau est en train de grandir doucement afin de couvrir tout le territoire algérien. Nous écrivons en ce moment des projets et postulons à des appels à projets lancés par différents bailleurs de fond."

Sabrina trouve qu'elle est complètement intégrée avec ses collègues dans son milieu de travail, et qu'il n'y a pas d'obstacles concernant les tâches qu'elle doit faire. Ses plans pour l'avenir consistent essentiellement à aider les nouvelles OPH's à grandir, et aussi à terminer la rédaction de son mémoire de Master. Elle nous dit : "Je me sens très chanceuse vu que j'ai vécu jusqu'à présent une vie très positive et très riche. J'espère vraiment voir de nouvelles opportunités pour les personnes handicapées dans mon pays afin que nous puissions réaliser tous nos rêves."







Temna TABIB – pour la défense des droits des femmes en Tunisie

"Mon plus grand souhait est de ne plus entendre parler de violence contre les femmes dans le monde entier. Je vais continuer à plaider pour cette cause dans mon pays et à l'étranger, avec l'aide d'autres femmes ayant les mêmes valeurs et principes que moi. J'espère vraiment être encore en vie quand la violence à l'égard des femmes disparaitra complètement." Temna TABIB, 58 ans, est une activiste tunisienne ayant un handicap visuel. Elle est très connue en tant que militante pour la défense des droits de la femme en Tunisie ainsi qu'à l'étranger. Entre son travail en tant que kinésithérapeute dans le secteur public et ses activités en tant que bénévole dans le domaine du plaidoyer pour les femmes handicapées et les femmes tunisiennes en général, Temna a beaucoup contribué à défendre cette cause. Depuis son enfance, à l'école et même à l'université, Temna a toujours été très active. En plus de ses études, elle participait à des clubs de musique et de théâtre. Elle a aussi créé un club culturel au sein de l'Union régionale de Sousse où elle étudiait. Temna nous parle de ce club : "Le club a beaucoup aidé les personnes non-voyantes à se détendre, s'amuser et échanger des idées. Nous avions plusieurs activités telles que des cours de musique, de théâtre, nous organisions des tables rondes et des sorties. Nous nous sommes bien amusés lors de ces activités vu que ce n'était pas très courant de voir des personnes handicapées aussi actives à cette époque, c'était vraiment très important."

Au niveau professionnel, le père de Temna l'a beaucoup aidée pour devenir autonome et connaître ses repères en termes d'itinéraires. En effet, c'est lui qui lui a montré comment aller à l'hôpital, son lieu de travail, toute seule en utilisant sa canne blanche. Par conséquent, Temna était très autonome, ce qui l'a beaucoup aidée à s'intégrer très facilement dans son milieu professionnel et à gagner la confiance de ses collègues. Concernant ses activités de plaidoyer, Temna a beaucoup travaillé sur le thème des droits des personnes handicapées. Elle a occupé plusieurs postes au sein de l'Union nationale des Aveugles de Tunis ou l'Union régionale des Aveugles de Sousse, ce qui lui a donné la chance de mener plusieurs activités et de représenter son pays à l'étranger. En 1996, elle a été élue présidente du comité des femmes de l'Afrique du Nord, lors du premier Forum des femmes aveugles qui a eu lieu au Kenya. Temna nous dit à ce sujet : "Je suis très fière d'avoir représenté mon pays en Lybie, dans le cadre du premier Séminaire des femmes handicapées dans les pays du Maghreb. J'ai également représenté mon pays en tant que présidente du Comité des femmes au Canada, au Maroc, et aussi en Mauritanie." En parallèle avec son travail et ses activités de plaidoyer, Temna est aussi une formatrice sur le handicap et en communication. Elle a acquis ces talents grâce à son expérience significative en tant que formatrice en techniques de communication visant les assistants personnels des personnes à mobilité réduite au sein de l'Association des Jeunes Insuffisants Moteurs (AJIM). Elle nous dit : "J'ai remarqué à quel point je suis convaincante quand je parle en public, ce qui m'a encouragée à approfondir mes connaissances dans le domaine de la communication et mener des formations. Comme ça, je suis sûre de pouvoir transmettre mes messages et participer au changement." En plus de ses activités en tant que militante pour défendre les droits des personnes handicapées, Temna fait aussi partie de l'association Les Femmes Démocrates depuis 2005. Elle a participé à plusieurs séminaires et formations avec cette association. Elle a aussi contribué à la rédaction de leur publication liée à la violence et à l'éducation sexuelle. Concernant l'avenir, Temna compte poursuivre ses activités de plaidoyer avec les différentes Organisations de Personnes Handicapées (OPH) en Tunisie afin de contribuer à l'avancement du mouvement des personnes handicapées dans son pays. Elle va aussi poursuivre son activisme au sein de l'association Les Femmes Démocrates et lutter contre la violence à l'égard des femmes.







Zainab Al-Akabi – ses missions de sensibilisation en Irak et dans les pays du Golf

"Mes études primaires se sont très bien passées et j'ai repris les cours immédiatement après mon opération. Il y a eu plusieurs défis, certes, mais j'ai pu les surmonter avec l'aide de ma famille et de mes amis. Mes amis à l'école, mes enseignants et les autres fonctionnaires n'ont jamais considéré mon handicap en tant que tel, ils l'ont plutôt vu comme une différence, tout comme nos différences de couleurs de cheveux par exemple."

Zainab Al-Akabi est une femme irakienne très active, âgée de 24 ans. Elle a eu son handicap suite à l'explosion de bombe en Irak où elle vivait quand elle était enfant. Elle a perdu une jambe et a dû la remplacer par une jambe artificielle. Malgré son jeune âge, Zainab a mené plusieurs activités de sensibilisation sur le handicap en général et sur la situation des femmes handicapées particulièrement dans son pays et dans le monde arabe. Zainab travaille comme représentante médicale d'une compagnie très connue aux Emirats Arabes Unis (EAU) et elle n'a trouvé aucune difficulté à s'intégrer dans son milieu de travail. Au début, elle a gardé sa jambe artificielle couverte par les vêtements, ce qui l'a rendue invisible. Par la suite, elle a pris la décision de montrer sa jambe artificielle et de ne plus la couvrir. Elle nous dit: "Avant, les gens ne savaient rien sur mon handicap parce qu'il n'était pas visible. Mais quand j'ai décidé de révéler la partie esthétique de ma jambe artificielle, j'ai récolté plusieurs réactions. J'ai été extrêmement ravie que mes collègues soient très compréhensifs. Désormais, les gens dans mon secteur ont beaucoup appris sur le handicap et recrutent plus facilement des personnes handicapées pour la représentation médicale, ce qui n'était pas le cas avant. Je suis très fière de ça."

En parallèle avec sa carrière professionnelle, Zaynab a commencé à faire des discours dans des événements sur son parcours en tant que jeune femme handicapée. Ayant vécu en Irak et aux EAU, elle est très engagée pour sensibiliser la société sur le handicap, et surtout sur les femmes handicapées. Zaynab a aussi utilisé les nouvelles technologies pour partager ses idées et ses messages. Elle a créé une page Facebook alimentée par un plaidoyer sur le handicap à partager avec le maximum de personnes. Elle nous dit: "Je me sens très fière de cette page parce que grâce à elle, beaucoup de personnes handicapées ont commencé à sortir et à découvrir le monde autour d'eux. Elle est vraiment très encourageante, surtout qu'elle rassemble un grand nombre de personnes handicapées." Zainab a souvent voyagé et a participé à des colloques et des conférences afin de raconter « sa success story » et encourager d'autres personnes handicapées à devenir très actives dans leurs communautés respectives. Elle a participé notamment au colloque "Disability is Me" à Dubaï, où elle a connu beaucoup de succès. A l'avenir, Zaynab compte poursuivre ses activités de sensibilisation et voudrait créer sa propre Organisation pour Personnes Handicapées (OPH), une organisation qui lui permettra d'organiser diverses activités. Elle nous dit: "Aux EAU, les personnes en situation de handicap ne sont pas très nombreuses comparées à celles qui vivent en Irak, plus nombreuses à cause de la guerre. Elles sont donc moins actives et moins visibles, surtout parce que la plupart d'entre elles n'ont pas d'assistance pour sortir et participer à des événements. Alors, l'organisation de certaines activités telles que des balades à cheval ou des tours en avion de chasse vont certainement les encourager à sortir plus fréquemment, à échanger les idées et les expériences avec d'autres personnes handicapées venant d'autres pays et à apprendre à être plus ouverte au monde extérieur."







Stromae a prêté son image à l'ASBL Access-I, qui milite entre autres pour que l'accès des personnes handicapées moteur aux festivals soit facilité.

alors on danse?

www.7sur7.be





www.hiproweb.org Handicap International Maroc





Marcher jambe nue, c'est bien quand on en a*



 Cette image vous choque? Pour nous, le plus choquant serait de ne ries faire pour lutter contre les causes du handicap! Mines antipersonnel, ou sessemunitions on ne s'y fait pas!
 Donner à Mandicap International, c'est d'abord réparer mais c'est aussi dénoncer.

http://tpeintegrationduhandicap.e-monsite.com/













www.1jour1pub.com





http://apf27.blogs.apf.asso.fr/







Trisomique... Et alors?



http://orthophonie-maroc.blogspot.be/





www.femmesdetunisie.com





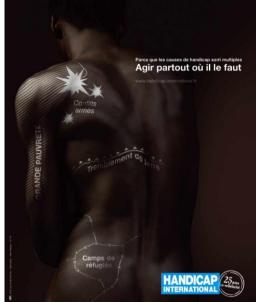
www.avh.asso.fr





www.sousmunitions.org







http://adsoftheworld.com/



www.hiproweb.org





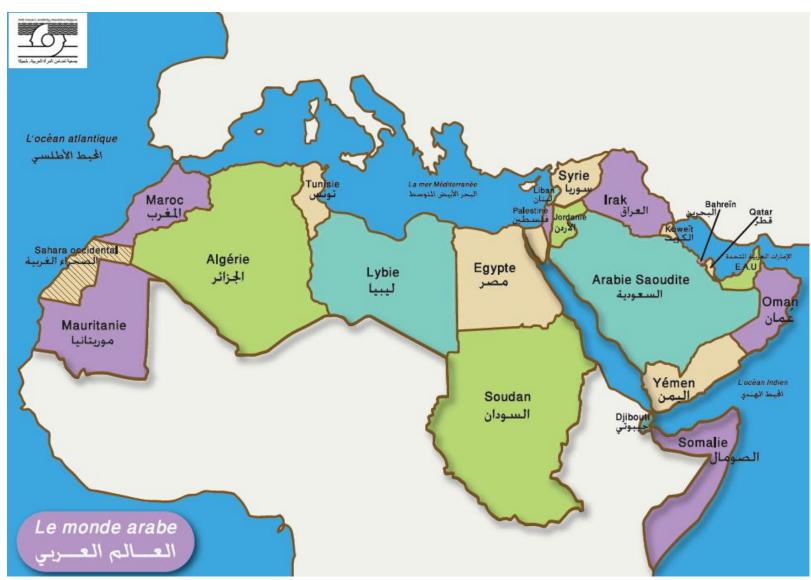


Femmes du monde arabe et handicap Fiche droits et convention internationale- animation 6

- ⇒ La Convention internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH): les personnes handicapées ont les mêmes droits que toute autre personne. La CDPH, <u>adoptée</u> par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2006 est <u>entrée en vigueur</u> en 2008. Elle comprend plusieurs articles ou points importants.
- ⇒ La CDPH ne crée pas de nouveaux droits pour les personnes handicapées, elle exprime l'ensemble des droits humains en prenant en compte les besoins spécifiques et la situation des personnes handicapées.
- ⇒ La CDPH reconnait les liens étroits entre handicap et pauvreté, c'est le premier traité à comprendre un article spécifique concernant son application dans le cadre de la coopération internationale.
- ⇒ L'article 1 « a pour objet de <u>promouvoir</u>, protéger et assurer <u>la pleine et égale jouissance</u> de tous les droits de l'Homme et de toutes les libertés fondamentales par les personnes handicapées de promouvoir le respect de leur dignité ».
- ⇒ L'article 23 protège le droit de la famille, y compris le mariage et l'adoption, et la protection contre la <u>stérilisation</u> contrainte.
- ⇒ L'article 24 protège **le droit à l'éducation** <u>avec inclusion</u> et sans <u>discrimination</u> et **le droit à la <u>langue des signes, le Braille</u>** et la communication alternative.
- ⇒ L'article 25 protège **le droit à la santé sans** discrimination.
- ⇒ L'article 27 protège le **droit au travail** contre la discrimination et le <u>harcèlement</u>, autant que le droit au entrepreneur et l'interdiction du travail forcé.
- ⇒ L'article 28 protège le droit à la <u>protection sociale</u> et droit au logement.
- L'article 30 sur la participation à la vie culturelle et <u>récréative</u>, aux loisirs et aux sports demande que les gouvernements prennent des mesures pour donner aux personnes handicapées la possibilité de développer <u>leur potentiel créatif</u>, artistique et intellectuel, non seulement dans leur propre intérêt, mais aussi pour l'enrichissement de la société. Et aussi que les personnes handicapées aient droit, sur la base de l'égalité avec les autres, à la reconnaissance de leur <u>identité culturelle et linguistique</u> spécifique, y compris les langue des signes et la culture des sourds.



Femmes du monde arabe et handicap Fiche droits et convention internationale- animation 6



- « Qu'est-ce que je touche, qu'est- ce que je sens ? » : faire deviner aux participant-e-s différents objets présentés devant eux/elles alors qu'ils/elles ont les yeux bandés, les amener à réfléchir sur la façon dont ils/elles ont réussi à identifier les objets (taille, forme, odeur, etc.) et sur la plus grande facilité à identifier des objets familiers.
- « Être debout Être assis » : Organiser des séances de conversation (sur base d'un autre jeu de l'outil par exemple le photo-langage) entre petits groupes composés de personnes debout et d'une personne assise sur une chaise ; augmenter progressivement la taille du groupe de personnes debout et les faire ensuite réfléchir à la facilité ou non d'intégration de la personne assise dans la conversation. Récolter les impressions et réactions; réfléchir sur les moyens à mettre en place pour permettre à cette dernière sur la chaise de mieux participer...
- « Essayer de lire sur les lèvres » : écrire une petite liste de mots courts et veiller à ce qu'une personne ne puisse pas entendre (casque avec de la musique ou boule quiès), faire deviner à cette dernière quelques mots sans les prononcer à haute voix, uniquement en bougeant les lèvres et récolter les réactions. Par deux, plusieurs groupes peuvent faire l'exercice en même temps et voir combien de mots sont devinés en deux minutes.
 - ⇒ Dans la peau d'une personne handicapée...



« Jeu de rôle » : Une femme prend le bus...au bout de 10mn le bus s'arrête, les gens sont effrayés, certains quittent le bus, le chauffeur vérifie tout son bus....un peu plus tard la femme demande ce qui se passe : on lui parle d'un bruit bizarre non identifiable et personne ne sait d'où cela vient.

Et bien ce sont les appareils auditifs de la femme qui se sont mis à siffler et comme elle ne peut pas bien entendre...elle ne le savait pas. Que se passe-t-il ? Que faire ?

« Jeu de rôle » : Dans un magasin de vêtement, il y a une cabine d'essayage destinée aux personnes handicapées, mais impossible d'y aller car une pile de cartons de vêtements se trouvent dedans... Que se passe-t-il ? Que faire ?

« Jeu de rôle » : La directrice d'une école demande à une dame d'attendre ses enfants dehors, devant le portail de l'école en lui disant que sa chaise roulante prend trop de place dans les couloirs et pour raison de sécurité vis-à-vis des enfants , car c'est dangereux.

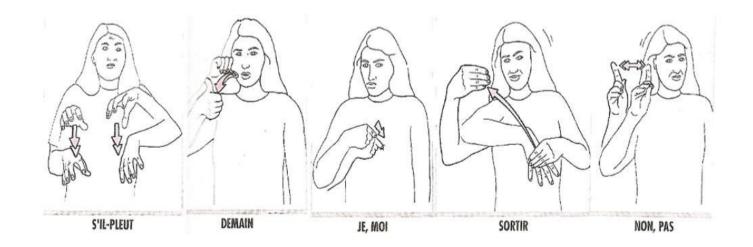
« Jeu de rôle » : Votre ami-e est très pressé-e et doit faire une course rapidement. Pas le temps de chercher une place, il/elle se gare sur une place de parking pour les personnes handicapées. Comment réagir? Que faire ?

⇒ NON aux discriminations et aux moqueries



- « Création de pictogrammes »: Distribuer le matériel nécessaire à la réalisation des pictogrammes. Inviter les participant-e-s à créer des pictogrammes par famille de déficience. Collecter les pictogrammes.
- « La langue des signes » : L'animateur/trice présente le langage des signes aux participant-e-s et leur distribue une petite fiche récapitulative sur le langage des signes.

⇒ Vivre ensemble...



- « Sans blague ! » : A quoi servent vraiment les places de parking pour handicapés ? A cacher les horreurs dans un coin.
- « Sans blague! »: Au paradis, un ange accueille 10 femmes qui sont mortes la même journée.
- « Que toutes celles qui ont trompé leur mari fassent un pas en avant. » Neuf femmes sur les dix avancent d'un pas. À ce moment, l'ange se retourne et dit : «Qu'est-ce qu'on en fait de la sourde ??? »
- « Sans blague ! » : Un homme rentre dans un bar et demande au barman: « je voudrais un verre de vin ». « Rouge ou blanc ? » Répond le barman. « Je m'en fiche, ça n'a pas d'importance, je suis aveugle ! »
- « Sans blague ! » : Une femme se réveille à l'hôpital à la suite d'un terrible accident. Elle crie : « Docteur, je ne sens plus mes jambes ! » Le docteur lui répond : « Bien sûr Madame, c'est parce que je vous ai amputé des deux bras. »
 - ⇒ Non aux discriminations et aux moqueries





Femmes du monde arabe et handicap - Fiche d'évaluation- animation 8

Quizz et test de connaissances

La langue des signes, ou le moyen de communication qu'utilisent les personnes sourdes et	□ vrai	□ faux
malentendantes, est considéré comme une langue officielle.		
La Belgique a signé la Convention internationale relative aux Droits des personnes handicapées en	□ vrai	□ faux
2008.		
Amal Shamari milite en Palestine pour que les personnes qui ont un handicap auditif, comme elle,	□ vrai	□ faux
puissent jouir de leurs droits, dont celui à l'éducation.		
Les prothèses auditives sont des appareils médicaux qu'on met derrière les oreilles pour mieux	□ vrai	□ faux
entendre.		
Le braille est un langage qui permet aux personnes sourdes de dialoguer avec les autres.	□ vrai	□ faux
Le taux d'emploi des femmes handicapées est inférieur à celui des hommes handicapés et à celui	□ vrai	□ faux
des femmes et des hommes non-handicapés.		
Le pictogramme « P. Parking Handicapés » est destiné uniquement aux personnes ayant un handicap	□ vrai	□ faux
moteur.		
Le handicap moteur de Sabrina Hossine est survenu suite à un attentat en Algérie.	□ vrai	□ faux
Temna Tabib milite contre les violences envers les femmes au sein de l'association « Les Femmes	□ vrai	□ faux
Démocrates ».		